

# REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi



**COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION DE L'ORDRE DES  
INGENIEURS CONSEIL DU MALI A LA 24<sup>ème</sup> CONGERENCE DU  
GROUPE DES ASSOCIATIONS AFRICAINES MEMBRES DE LA  
FEDERATION INTERNATIONALE DES INGENIEURS-CONSEILS**

## **INTRODUCTION**

Suivant les lettres 0582-MED-SG du 28 avril 2017 et 0802-MAECIIA-D.AF/D.A.A/m.y.h du 05 mai 2017, M. Mohamed TRAORE, Deuxième Conseiller de l'Ambassade du Mali à Pretoria, a représenté l'Ambassadeur du Mali à la 24<sup>ème</sup> Conférence du Groupe des Associations Africaines Membres de la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils (GAMA), tenue à Cape Town du 07 au 10 mai 2017. La délégation malienne à cette rencontre comprenait onze (11) membres de l'Organisation des Ingénieurs-Conseils du Mali (OICM) dont notamment Mme Diallo Marie TRAORE, Président de l'OICM, M. Lassina DIALLO, Président du Comité d'organisation de la 25<sup>ème</sup> Conférence, prévue à Bamako en 2018 et M. Boubacar SISSAO, Président sortant de l'OICM.

### **1. DEROULEMENT DE LA MISSION**

La Conférence du GAMA concerne exclusivement les associations membres de l'organisation, Toutefois, les organisateurs ont accordé une dérogation à la délégation malienne afin de permettre la participation du Représentant du Gouvernement de la République du Mali.

A cet égard, le Deuxième Conseiller a pris part à la cérémonie d'ouverture (plénière) et à l'Assemblée générale du GAMA (huis-clos).

Il a également assisté à la séance du mercredi 10 mai 2017, au cours de laquelle Dr Aly Badara PLEAH, membre de l'OICM, a animé une présentation portant sur la gestion des ressources hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

#### **1.1 Cérémonie d'ouverture de la Conférence**

Durant la cérémonie d'ouverture, lundi 08 mai 2017 à partir de 08h30, le Deuxième Conseiller a essentiellement apporter les assurances de l'engagement du Gouvernement, aux côtés de l'Ordre des Ingénieurs-Conseils du Mali, à œuvrer à la réussite de la 25<sup>ème</sup> Conférence du GAMA, que le Mali va abriter en mai 2018.

Il a notamment indiqué que les dispositions sécuritaires, déjà en cours avec le concours des partenaires du Mali, seront renforcées afin d'assurer un climat apaisé.

La copie de l'intervention prononcée figure en pièce jointe.

#### **1.2 Assemblée générale du GAMA**

Dans le cadre de la 24<sup>ème</sup> Conférence du *Group of African Member Associations of the International Federation of Consulting Engineers (GAMA)*, l'Organisation a tenu son Assemblée générale le 09 mai 2017 de 16h30 à 18h15.

##### **1.2.1 Vérification des participants**

Les délégations ci-après étaient présentes :

- Afrique du Sud ;
- Botswana ;
- Ghana ;
- Kenya ;
- Mali ;
- Maroc ;
- Nigeria ;
- Ouganda ;
- Tanzanie ;
- Zambie.

Etaient absentes les délégations suivantes : Côte d'Ivoire, Egypte, Malawi, Mozambique, Soudan, Tunisie, Zimbabwe,  
Le quorum atteint, la réunion a débuté.

### **1.2.2 Adoption de l'ordre du jour**

Aucune observation, ordre du jour adopté tel quel.

### **1.3 Adoption des conclusions de la 23<sup>ème</sup> Assemblée générale**

Les observations ont porté sur des coquilles matérielles portant notamment sur les noms des participants de la 23<sup>ème</sup> Assemblée générale. A cet égard, la délégation malienne a communiqué la bonne orthographe du nom de M. Boubacar SISSAO.

### **1.4 Points saillants du mandat du Président du GAMA**

Le Président de GAMA, M. Kofi ASARE-YABOAH, a présenté ainsi qu'il suit les dossiers marquants de son mandat à la tête de GAMA et proposé les recommandations suivantes :

- faible mobilisation des contributions statutaires des Associations membres de GAMA.
- obligation des Associations membres d'organiser, sous l'égide de la FIDIC, au moins une session de formation / renforcement des capacités par an (en sa qualité de membre récent, le Mali bénéficie d'une indulgence) ;
- mesures à envisager pour accroître les ressources de GAMA aux *Infrastructures Indaba* tenu à Durban ;
- augmentation souhaitée du nombre moyen de participants aux conférences de GAMA (environ 250 personnes actuellement) ;
- plaidoyer pour une participation effective de tous à la rencontre de Bamako en mai 2018 ;
- nécessité pour GAMA de tenir ses rencontres annuelles, indépendamment de la tenue de réunions de la FIDIC en Afrique.

### **1.5 Rapport financier**

Afin de faciliter la traçabilité des virements effectués, le Trésorier va communiquer aux Associations membres un code spécifique pour les paiements des obligations financières (contributions annuelles, redevances relatives aux formations...).

### **1.6 Pays hôte du Secrétariat du GAMA pour 2017-2022**

Dans la perspective de la fin du mandat de la Tanzanie, l'Assemblée générale a mandaté le Bureau du GAMA pour départager entre les candidatures de l'Afrique du Sud et du Kenya à la fonction de Secrétaire du Groupe.

### **1.7 Processus de candidature et candidats au Conseil exécutif de la FIDIC**

Dans un souci d'équité, il a été tacitement convenu que les candidatures africaines au C.E. de la FIDIC soient présentées par rotation géographique. Néanmoins, pour ne pas laisser transparaître ce « gentlemen's agreement », le pays candidat doit présenter son dossier directement, sans passer par le GAMA. Pour la prochaine élection, prévue lors de la Conférence de la FIDIC à Djakarta, la région retenue est l'Afrique de l'Ouest et le Nigéria a été désigné candidat. Les Associations membres de GAMA ont été invitées à voter en faveur de ce pays.

## **1.8 Election du Président de GAMA**

Le chef de la délégation du Kenya a été désigné par consensus, en qualité de prochain Président du GAMA.

## **1.9 Divers**

L'Ouganda a renouvelé son intérêt à abriter la 26<sup>ème</sup> Conférence du GAMA, prévue en 2019.

## **2. OBSERVATIONS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE GAMA**

Durant l'Assemblée, le Mali a reçu les recommandations suivantes :

- assurer la traduction simultanée ;
- œuvrer à la participation d'associations francophones et/ou de l'Afrique de l'Ouest en vue de leur adhésion à GAMA ;
- travailler à disposer de tarifs négociés avec les hôteliers pour l'hébergement des délégations.

En réaction, et sur la base des échanges avec les membres de l'OICM, le Deuxième Conseiller, représentant le Ministre de l'Équipement et du Désenclavement a :

- remercié GAMA pour avoir autorisé la participation exceptionnelle du Gouvernement du Mali à la présente Assemblée générale ;
- réitéré la gratitude du Gouvernement pour la confiance placée au Mali pour abriter la 25<sup>ème</sup> Conférence ;
- rassuré sur les dispositions sécuritaires prises, en relation avec les partenaires multilatéraux et bilatéraux du Mali pour assurer, chaque jour davantage, la sécurisation de l'ensemble du territoire national et particulièrement à Bamako ;
- précisé que le lieu de la 25<sup>ème</sup> Conférence du GAMA, l'hôtel de l'Amitié, abritait précédemment les locaux du Quartier général de la Mission de maintien de paix de l'ONU et pourra accueillir les délégations qui le souhaitent ;
- indiqué que l'offre hôtelière dans les alentours est suffisamment abondante et sécurisée pour garantir le déroulement adéquat de la Conférence ;
- donné les assurances que le Gouvernement soutient pleinement l'organisation de la rencontre du GAMA.

## **3. OBSERVATIONS SUR LA CONFERENCE**

La participation d'une forte délégation de l'Ordre des Ingénieurs-Conseils du Mali, ainsi que la qualité des membres de l'OICM (Président en exercice, Secrétaire général, Président sortant, Président du Comité d'organisation, Trésorier entre autres) a permis de conférer une visibilité accrue de la présence malienne à cette rencontre.

En effet, outre leur présence assidue aux différentes séances des travaux, les membres de l'OICM ont profité des intersessions pour multiplier les échanges en aparté avec les responsables d'autres associations africaines membres de la FIDIC, afin de maintenir un plaidoyer constant en faveur d'une participation effective de tous à la rencontre de Bamako.

Ils ont par ailleurs initié les prises de contact nécessaires avec la partie sud-africaine, aux fins de s'inspirer des réussites et défis du pays hôte de la présente conférence, dans la perspective d'une organisation réussie de la 25<sup>ème</sup> Conférence prévue au Mali en mai 2018.

Il y a désormais lieu, à notre avis, de poursuivre la participation de l'OICM aux diverses rencontres de cette nature.

Aussi, compte tenu des éventuelles hésitations des participants potentiels à la 25<sup>ème</sup> Conférence, il nous paraît nécessaire, pour le Gouvernement de la République du Mali, notamment le Ministère en charge de l'OICM, de poursuivre l'accompagnement de l'Ordre afin d'apporter les apaisements politiques attendus.

Il convient de rappeler que la délégation malienne à la 24<sup>ème</sup> Conférence du GAMA était la seule qui a bénéficié de la dérogation pour une participation à un niveau institutionnel.

**Pièces jointes :**

- Intervention du Deuxième Conseiller ;
- Résolutions de la Conférence.